

JOURNALIER À LA PRODUCTION Rechapage Bélisle St-Jérôme

Dernière modification : Septembre 2017

SOMMAIRE

Sous la supervision du superviseur de production, le journalier de production agit comme premier niveau sur la chaîne de fabrication de **pneus de poids lourds**. Ses responsabilités sont d'examiner les pièces produites, de réparer selon son poste et de les trier selon des critères de qualité préétablis.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

De façon spécifique et dans une approche de travail d'équipe et de collaboration, et sans restriction aux différentes tâches qui pourraient s'ajouter pour atteindre les objectifs organisationnels, le journalier à la production devra accomplir les tâches suivantes :

- Suivre les consignes et appliquer les procédures de qualité ;
- S'assurer de la qualité des produits du début à la fin de la chaîne de production ;
- Respecter les spécifications des clients ;
- Effectuer un travail sécuritaire, porter les équipements de protection individuelle ;
- Voir au maintien des équipements et aviser son supérieur immédiat de tous bris s'il y a lieu ;
- Prévenir son superviseur immédiat des problèmes ou des situations potentiellement dangereuses en lien avec la santé et sécurité au travail ;
- Assurer la propreté des aires de travail ;

PROFIL DES COMPÉTENCES

Connaissances et expériences

- DEP ou DES terminé
- 6 mois d'expérience dans une usine manufacturière

Habilités et aptitudes

- Être en mesure de travailler debout
- Avoir une bonne dextérité manuelle, rapidité d'exécution
- Avoir la force physique pour soulever des charges, très bonne forme physique
- Être motivé à travailler dans une usine à la fine pointe de la technologie
- Tolérance à la chaleur
- Être assidu et fiable
- Esprit d'équipe
- Être consciencieux et démontrer une grande attention aux détails
- Agir de façon proactive et démontrer de l'autonomie
- Posséder de bonnes aptitudes de communication verbale

Conditions de travail :

Quart de travail de soir – 40 heures / semaine (et même plus par période d'affluence)

Salaire horaire de base : 14.00\$

Prime de quart de soir : 0.75\$ de l'heure

La formation se fera sur le quart de travail de jour.

À chaque certification de poste : ajustement salarial de 0.25\$ de l'heure.

De plus, nous avons établi une prime au rendement advenant que la quantité minimum de pneus produits est atteinte.

Nous pourrions donner toutes les informations au candidat quand nous le rencontrerons.

Vous devez envoyer votre CV à :

ressources.humaines@pneusbelisle.com